



ACCES A L'EAU ET ASSAINISSEMENT

Lieu : Village de Ganhêkon, Arrondissement de Atchonsa,
 Département de l'Ouémé (République du Bénin)

Responsable local : Association Mèwi-Yovo - BENIN

Autorité administrative : Le Maire de La Commune de Bonou,
 Le Chef d'arrondissement de Atchonsa, le Chef village de Ganhêkon

Partenaires : Populations bénéficiaires de l'infrastructure, Electriciens
 Sans Frontières, ICD Afrique

Bénéficiaires directs : 2344 habitants



Description synthétique du projet :

PROJET SIN ZINZIN: FORAGE D'UN PUIS A GRAND DIAMETRE A GANHÊKON

Objectifs : Assurer un accès de la population à l'eau potable et contribuer à améliorer la santé humaine dans le village de Ganhêkon

La Commune de Bonou est située sur l'un des deux versants de la Vallée de l'Ouémé. C'est donc un territoire plutôt riche de ses potentialités hydriques. Cependant, en matière d'accès à l'eau potable, l'inégale répartition des infrastructures d'eau est une réalité flagrante. On note en moyenne dans toute la commune un forage pour environ 5058 habitants. Le péril hydrique est donc une donnée constante dans le système sanitaire de la commune.

L'enclavement du village de Ganhêkon et l'isolement sanitaire de sa population renforce davantage leur vulnérabilité en cas de maladies graves liées à l'eau d'où la nécessité d'un puits pour faciliter l'accès à une eau **potable**, exempte de toute infection microbienne.

Ce projet s'inscrit dans le **Plan de Développement Communal** de Bonou. L'augmentation du nombre des infrastructures socio-économiques au bénéfice de la population y est définie comme étant un **objectif essentiel**. La Communauté villageoise de Ganhêkon a par ailleurs exprimé sa totale adhésion à ce projet.

L'infrastructure desservira une population d'environ 2344 habitants et aura des effets induits à la fois sur la santé et l'activité économique locale.

Les activités prévues dans ce projet s'articulent autour de :

- Le forage de deux puits à grand diamètre comprenant tous les travaux de maçonnerie (terrassement, conduite des eaux perdues autour du puits...)
- La pose d'un treuil
- La fourniture des équipements accessoires (corde de gros calibre, barre métallique...)
- L'aménagement des alentours du puits (clôture grillagée)

Budget : coût total prévisionnel

Charges	Fcfa	€
Forage de deux puits à profondeur 60-70 mètres		
Constitution du stock de deux kiosques à eau		
Frais de fonctionnement et accompagnement sur un an		
Total (à détailler)	22 000,00	14 000,00

DATE DE DÉBUT DE REALISATION : 2016

